

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU VENDREDI 16 juin 2017 à 18h00**

Présents: M. BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Melle PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents: Mme MIGNARD Sarah

Convocation: 7/6/17

Secrétaire de séance: M. PALAU Henri

Préambule: approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

Suppression de l'ordre du jour : élection délégué et suppléants pour les élections sénatoriales (conformément à la circulaire préfectorale, élection obligatoire le 30/6/17). Une nouvelle convocation aura lieu pour cette date).

1- Décision modificative :

Suite à la notification du montant du fonds de péréquation nationale à reverser, il convient d'augmenter la prévision budgétaire de 4 474€ soit 14 474€ à reverser. Le compte « autres contributions » sera diminué d'autant pour équilibrer le budget.

Le calcul pour justifier le montant à reverser s'appuie sur le potentiel fiscal (bases de fiscalité de la collectivité x taux moyens nationaux), et le potentiel financier (potentiel fiscal majoré de la dotation forfaitaires hors compensation part salaires).

Le conseil municipal approuve la décision modificative telle que présentée.

2/ Convention gestion de la compétence tourisme avec la communauté de communes :

M. le Maire rappelle le transfert de la compétence tourisme au sein de la communauté de communes. Il indique toutefois que 2017 est une année de transition, c'est pourquoi, par ce projet de convention, il est prévu de conserver l'accueil et l'information au sein des communes, ainsi que les offices de tourisme existants. L'idée est donc que chaque collectivité devienne prestataire de la communauté.

Le conseil valide la convention communautaire.

3/ Avenant convention de remboursement avance de trésorerie communautaire du SIECA :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la communauté de communes a délibéré favorablement pour une modification des modalités de remboursement de l'avance de trésorerie de la communes auprès du sieca, soit 3 échéances au lieu de 4 et un début de remboursement en 2018.

La commune en qualité de partenaire au protocole valide cette modification et donne délégation à Monsieur le maire pour signer l'avenant correspondant.

4/ Affouage 2017 :

L'ONF a établi la coupe d'affouage 2017 sur les parcelles 22 et 24 parties. L'inscription est lancée.

Les informations habituelles seront diffusées.

En parallèle, M. ECHARD informe de l'actualisation de notre règlement d'affouage en prenant le modèle de celui de Bolquère plus complet.

Validation du conseil municipal.

Monsieur le Maire informe ensuite de la vente de la coupe de bois du chantier école auprès de la commune de Bolquère pour la totalité au prix de 30€/m3.

M. ECHARD indique également que la commune a beaucoup de demandes d'emplacements de ruches pour lesquelles il valide les emplacements.

Il est évoqué la possibilité de faire nettoyer le chemin d'accès au lieu du chantier école par l'école en recherche de chantier. A étudier.

5/ Gestion du personnel :

Monsieur le Maire informe de l'évolution du régime indemnitaire qui nécessite une remise à plat avec critères et cotations en fonction des compétences, technicité, sujétions, expériences professionnelles. Le dossier est à l'étude et sera présenté en conseil municipal une fois affiné.

Monsieur le Maire évoque ensuite le projet de mutualisation du pôle administratif St Pierre, SIECA, Eyne et ultérieurement Mont-Louis peut-être. Il convient de présenter un projet de convention à la commission administrative paritaire.

6/ Compte- rendus syndicats- dossiers divers :

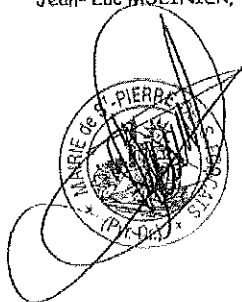
- Au niveau de la voirie, la commune attend l'intervention d'AGT pour les prochaines réfections demandées
- Les conseillers échangent ensuite sur l'épisode de grêle et pluie d'hier en soulignant la violence du phénomène et les dégâts recensés. Il conviendra de réaliser les travaux en conséquence par rapport aux ravinements, avec remise en état de la voirie. M. le Maire ajoute que la réfection de l'éclairage public rue de la jassette s'impose.
- Demande de renouvellement de la convention CEAF : Avis favorable mais il convient de faire repréciser les radios raccordées dessus. La mise en place d'un compteur électrique divisionnaire est à étudier.
- Vente terrain sci et soi del moli : la commune fait valoir ses droits en titrant les sommes dues suite au sinistre du talus.
- Maintenance informatique : la commune a fait expertiser son parc informatique et les conclusions sont que nos équipements peuvent être conservés moyennant une maintenance réduite. Validation du conseil municipal.

7/ Questions diverses :

- M. GAURENNE signale que le regard du pluvial est affaissé devant chez lui. Il est nécessaire d'en prévoir la rehausse
 - Route du Pla : M. ECHARD demande de vérifier s'il faut reprendre les évacuations. Monsieur le Maire demande une signalétique adéquate : « circulation à vos risques et périls »+ limite de circulation 10km/h.
 - Suite aux intempéries, il conviendra également de faire vérifier la stabilité du rocher. Un courrier au RTM sera transmis en ce sens.
- En parallèle, M. le Maire rappelle le projet d'aménagement de ce dernier. Un appel à candidatures pour aménagement et mise en sécurité sera lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 20h00.

Le Maire,
Jean- Luc MOLINIER,



Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,